

Envoi par courrier et télécopieur : 450-424-8540

Québec, le 29 juin 2007

Monsieur Marc Côté
Directeur adjoint
Ville de Vaudreuil-Dorion
2555, rue Dutrisac, suite 200
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

Objet : Projet d'amélioration du réseau routier à Vaudreuil-Dorion

Monsieur le Directeur adjoint,

La commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. En référence au DQ1.1, annexe 2, plans sur la projection des axes routiers, veuillez fournir une liste du contenu de l'annexe 2 dont voici la liste, à vérifier et à compléter :

Partie	Règlement	Date	Révision
1	93	? 1971	?
2	260	juin 1981	?
3	552	mai 1993	0
4	552	mai 1993	1 10 février 1995
5	1 275	?	11 28 février 2007

2. Veuillez fournir l'original du règlement 1275.
3. En référence au DQ1.1, annexe 8 :
 - La résolution 07-06-661 en date du 18 juin 2007 semble indiquer trois lots pour le projet de la Société immobilière du Québec et la zone humide touchée, soit les lots 1 544 632, 1 544 633 et 1 544 652. Lequel ou lesquels de ces lots sont visés exactement (fournir un plan au besoin) ?

- Veuillez illustrer, cadastre à l'appui, la zone de conservation du boisé Charlot sur les lots 3 667 782, 3 621 434 et 3 667 783 du cadastre du Québec.
 - -« 1 316 m² serait déjà une zone humide existante selon le rapport de Génivar » Si « le rapport » est l'étude d'impact du projet d'amélioration du réseau routier, veuillez fournir la référence. Si « le rapport » est un nouveau document, veuillez le déposer.
4. Concernant DQ6.1.3, plan d'urbanisme, le promoteur a-t-il fourni les plus récentes versions des plans, notamment pour le plan 16 DQ6-1-3 Carte 16.pdf dont la date de mise à jour indiquée est le 12 décembre 2002 ? Quoiqu'il en soit, la commission désire obtenir la première et la dernière version du plan 16.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission